

LE DIPLO MAG

SEMESTRIEL D'INFORMATION DU MAEC-DÉCEMBRE 2021 © COM-MAEC



VISITE DE LOUISE MUSHIKIWABO,
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE
LA FRANCOPHONIE P.14



RESTITUTION DES TRÉSORS
ROYAUX DU BÉNIN PAR
LA FRANCE P.22

LIRE ET TÉLÉCHARGER CE MAGAZINE SUR :
<https://diplomatie.gouv.bj>



SOMMAIRE

DIPLO ACTU..... 6

MAEC INDOOR..... 13

« KUDOS ! »..... 24

BÉNIN DIASPORA 25

LES AMBASS' TALENTS 32

CULTURE GÉNÉRALE 34



Le Président Patrice TALON à la célébration de la fête nationale

Discours du Chef de l'Etat

« Béninoises, Béninois,

Mes chers compatriotes,

La célébration de notre fête nationale, commémorative de notre indépendance, nous donne chaque fois l'occasion de célébrer ce que nous sommes : un pays souverain, un peuple fier et responsable, une nation qui enfin, se réalise et construit pas à pas mais résolument, son développement.

Une nation qui s'impose de la discipline et qui progresse. Une nation qui prend de plus en plus sa place sur la scène internationale, qui peut parler d'une voix forte, sans complexe mais sans prétention aucune. Si nous y arrivons, c'est bien parce que nous avons enfin compris qu'il ne faut pas se contenter d'être seulement politiquement indépendant. Mais qu'il faut surtout travailler, encore et encore, pour se développer, s'émanciper, pour ne pas dépendre de la charité des autres, afin d'être véritablement indépendant. Cette volonté de nous développer nous aussi, nous a fait prendre conscience que notre destin est exclusivement entre nos mains et désormais à notre portée. C'est elle qui explique les avancées remarquables qui nous permettent de construire pas à pas, dans tous les domaines, les fondamentaux de notre développement

socioéconomique, en vue de notre mieux-être individuel et collectif.

C'est encore cette volonté, issue de notre nouvel état d'esprit, qui rend le Bénin si ambitieux et si laborieux. Nous pouvons donc nous féliciter de cette nouvelle dynamique. Nous pouvons être fiers de ce que nous sommes désormais capables de construire notre pays, et de réaliser l'essentiel de ce qui nous manque. Certes, il nous reste encore beaucoup à faire pour renforcer nos capacités afin qu'aucune épreuve ne nous submerge. Je n'en veux pour preuve que la pandémie de COVID-19 en cours. Notre totale dépendance en ce qui concerne les matériels et les intrants de dépistage, ainsi que le vaccin, nous révèle combien le chemin est encore long. Une chose est d'être capable, une autre est de réaliser.

Or, réaliser requiert de la volonté, de l'effort, de la détermination et parfois du temps. Toutes choses ayant caractérisé le parcours de ces autres nations, développées, que nous regardons avec tant d'envie, et qui ne cessent de nous montrer que l'aide et la solidarité ont bien des limites. Fort de notre potentiel, de notre nouvel état d'esprit et des succès que nous réalisons désormais, le temps que nous mettrons pour franchir les paliers restants sera beaucoup moins long que le temps perdu. Car nous avons enfin commencé réellement à matérialiser notre indépendance. Et cet élan, nous le



garderons à jamais.

Bâtir une nation moderne qui offre les mêmes chances de réussite à tous, passe aussi par des actions volontaristes, en faveur de certaines couches de la société.

A cet égard, mon Gouvernement a montré sa détermination à lutter contre toutes les formes de discriminations et de violences faites aux femmes et aux filles.

C'est le sens de la mise en place de l'Institut national de la Femme, nouvelle formule. Il traduit notre volonté de protéger et de promouvoir la femme béninoise, mais aussi de favoriser son émancipation. Ce faisant, j'en suis convaincu, nous aurons créé les conditions du développement équilibré de notre pays. Un chantier sur lequel les femmes apporteront toute leur contribution. Elles seront ainsi réhabilitées en tant que composante indispensable de la société. C'est pourquoi, j'en appelle à un sursaut collectif afin que chacun adhère à cet idéal.

Béninoises, Béninois,

Un autre levier de développement qui nécessite une action hardie, c'est l'éducation et la formation de nos enfants. A cet effet, nous avons déjà initié des réformes pour leur garantir une bonne formation adaptée à nos besoins.

L'objectif poursuivi est de les préparer à s'occuper des défis de leur époque. Tout comme l'éducation et la formation, la décentralisation est un secteur qui nous préoccupe particulièrement.

Pour engager la transformation qualitative de toutes nos communes, en vue d'y améliorer les conditions de vie, j'ai demandé au Gouvernement de procéder, en lien avec l'Association nationale des Communes du Bénin, à une réforme ambitieuse de la gouvernance locale. Les textes qui organisent nos communes, ainsi que les outils de leur gestion, seront donc revus en conséquence.

A l'avenir, nos collectivités locales devront être mieux gouvernées afin de devenir réellement des espaces de développement et d'épanouissement du citoyen. Cela ne saurait se faire sans la garantie de la sécurité sur toute l'étendue du territoire national. C'est pourquoi, les mesures que nous avons prises dans le cadre de la lutte contre l'insécurité et le terrorisme, seront maintenues et renforcées. Ces fléaux, nous le savons, troublent la quiétude des nations et compromettent leur développement.

Enfants du Bénin, notre foi en notre patrie, notre volonté de la voir de plus en plus forte et respectée, commandent de conjuguer nos efforts. Nous savons qu'ensemble

nous avons toujours été plus forts face aux défis. Je ne doute donc pas que chacun de vous restera disponible et engagé pour notre indépendance effective.

C'est de même que je veux pouvoir compter sur ceux de nos concitoyens qui ont perdu leur liberté, et qui vont bénéficier de la mesure de grâce que je leur accorde, conformément aux lois de la République, parce qu'ils en remplissent les conditions. J'attends d'eux, nous attendons tous d'eux, qu'ils s'améliorent et qu'ils prennent leur part de l'œuvre de développement de notre pays.

Bonne fête nationale ! »



Rencontre TALON - YAYI

Un tête-à-tête inédit pour un plaidoyer de haut niveau



Le président Patrice TALON et L'ex-président Boni YAYI

Le président Patrice Talon a reçu en audience au palais présidentiel, pour la toute première fois depuis son accession au pouvoir en 2016, son prédécesseur et principal opposant, monsieur Thomas Boni YAYI. Cette rencontre du mercredi 22 septembre 2021, qualifiée de mémorable au regard des désaccords qui opposent les deux hommes depuis quelques années, s'est déroulée dans une atmosphère plutôt détendue et empreinte de courtoisie.

A l'issue d'un tête-à-tête qui a duré environ une heure, l'ex chef de l'Etat béninois Thomas Boni YAYI, a déclaré, « nous n'avons aucun problème profond le Président TALON et moi. Le sujet principal de notre rencontre de ce jour a été la décrispation de l'ambiance politique au Bénin. Nous avons, dans ce cadre, discuté fraternellement

autour de quelques points que j'ai soumis à l'appréciation du Président TALON ».

L'ex-président Boni YAYI a souhaité des mesures fortes de la part de son successeur, l'invitant à user de l'arsenal institutionnel dont il dispose, afin que certains des citoyens béninois en délicatesse avec la loi suite aux dernières crises politiques, recouvrent leur

liberté et que ceux partis en exil puissent revenir au pays. Toutefois, reconnaissant l'ordre républicain, le Président YAYI précise avoir fait une demande et qu'il appartient au Chef de l'Etat de décider de la suite à accorder aux doléances.

Il a également émis le souhait de voir instaurer par le Président Patrice TALON, un cadre de concertation périodique avec

les anciens Présidents de la République. Un cadre qui pourrait être élargi à certains sages de la société civile afin de prévenir toute crise susceptible de menacer la paix au Bénin.

L'ancien président Boni YAYI a suggéré qu'il soit initié, l'ouverture d'une concertation avec la classe politique pour discuter des questions politiques majeures, prioriser

le dialogue et éviter la crispation des uns et des autres. « Le président TALON m'a longuement et religieusement écouté », a souligné le Président Boni YAYI à sa sortie d'audience.

Le président TALON a exprimé quant à lui, son bonheur de revoir son prédécesseur en ces lieux où il a consacré 10 années de sa vie au service du Bénin.



PALAIS DE LA MARINA



Participation du président Patrice TALON à la réunion de Haut niveau sur la 20e Reconstitution des ressources de l'Association Internationale du Développement (IDA-20)

Sur invitation de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, le Président Patrice TALON et plusieurs de ses pairs ont pris part, le jeudi 15 juillet 2021 à Abidjan, à la réunion de Haut niveau sur la 20e Reconstitution des ressources de l'Association Internationale du Développement (IDA-20).

Mobiliser 100 milliards de dollars US avant la fin de l'année 2021, pour soutenir une relance de l'économie post-Covid-19 et aider les pays africains à poursuivre leur transformation économique. Tel est l'objectif visé par cette rencontre de haut niveau à Abidjan. En effet, les pays africains ont subi avec la crise multidimensionnelle engendrée par la pandémie de la Covid-19, un choc économique sans précédent. Malgré les efforts déployés par les États africains pour soutenir leurs économies, les mesures prises ne permettent toujours pas un véritable décollage, ce qui risque d'arriérer ces derniers. Il est donc urgent de trouver des solutions pérennes au financement des économies africaines. Une reconstitution ambitieuse et substantielle des ressources de l'Association Internationale de Développement s'avère alors nécessaire pour permettre le soutien de la relance résiliente à la crise économique post-

Covid-19.

Pour sa part, le Président ivoirien Alassane OUATTARA a souligné dans son discours d'ouverture, la nécessité pour les pays africains d'arrêter des priorités communes de développement, et de faire, dans le cadre de la reconstitution des ressources de l'IDA, un plaidoyer auprès des principaux donateurs de cet organisme, afin de mobiliser cette somme (au moins 100 milliards de dollars US) pour la relance des économies africaines.

À la suite de la cérémonie d'ouverture, une session à huis clos a réuni les Chefs d'État et les Chefs de délégation autour des questions sur les priorités de développement, l'impact de la Covid-19, le plan de relance économique, les besoins de financement des États, le rôle de IDA-20 et le partage d'expériences. Les travaux de cette rencontre ont pris fin par la lecture de la déclaration dite « Déclaration d'Abidjan ». Pour rappel, l'Association Internationale de Développement (anciennement AID, désormais IDA en référence à son abréviation anglaise), est créée le 24 septembre 1960 et est une des trois filiales de la Banque mondiale basée à Washington qui octroie des prêts et des dons aux pays les plus pauvres pour soutenir leur essor économique.



4^e Sommet sur l'initiative allemande « G20 Compact with Africa » Le Bénin prône la solidarité entre Etats membres face aux impacts de la crise sanitaire COVID 19



La Vice-Présidente de la République du Bénin **Mme Mariam CHABI TALATA**

A l'invitation de Son Excellence Madame Angela MERKEL, Chancelière allemande, le Bénin a pris part, le 27 août 2021, à la conférence sur l'initiative allemande « G20 Compact With Africa ».

L'édition de cette année, a connu une participation, par visioconférence, de la Vice-Présidente de la République du Bénin, en qualité de Cheffe de délégation. Elle était assistée à cette occasion par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, et du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération.

L'objectif de cette initiative est d'améliorer, dans le partenariat qui lie l'Allemagne à l'Afrique, les conditions de base des investissements et du commerce, et de favoriser l'avènement de nouvelles formes de partenariat mutuellement avantageuses et durables.

Il s'est donc agi pour l'Allemagne d'échanger avec ses partenaires africains membres de l'initiative « G20 Compact With Africa », sur les défis majeurs actuels qu'impose la pandémie de COVID 19 aux fins de définir des stratégies de rebond qui pourraient permettre de contribuer

à une reprise durable des économies des pays membres, en promouvant davantage les investissements privés.

Au cours de cette assise, Madame Mariam CHABI TALATA, a fait au nom du président Patrice TALON, une déclaration forte qui prône la solidarité entre les pays membres du creuset ainsi constitué « G20-pays africains », aux fins de parvenir ensemble à surmonter la crise sanitaire de la pandémie de la COVID -19, d'une part et renforcer la résilience des économies émergentes, d'autre part.

"La COVID 19 a révélé nos fragilités individuelles et collectives. Son remède essentiel, c'est la solidarité, la chute des murs, de tous les murs" a déclaré la Vice-Présidente de la République lors des travaux. Elle a, par ailleurs, mis un accent particulier sur les défis relevés par le Bénin face à la pandémie et les attentes du pays en participant à ce Sommet.



Sur le plan sanitaire, Mme Mariam CHABI TALATA a informé la Conférence que la stratégie fondamentale du Bénin reste la vaccination totale de ses citoyens. Sur le plan économique, elle a précisé que le défi majeur du pays est l'organisation et le financement de la relance de la croissance

inclusive et soutenable. "Le Bénin propose, en termes d'expériences à partager avec les autres, l'utilisation d'instruments novateurs de financement comme levier de mobilisation des ressources auprès du secteur privé des pays du G20 tels que l'émission d'euro bonds ODD" a-t-elle renchéri.

Enfin, sur le plan social, la Vice-Présidente de la République a fait observer que la crise sanitaire à travers les mesures barrières qu'elle impose, a diminué la productivité, détruit des emplois et aggravé la vulnérabilité des jeunes et des femmes. Le Bénin par sa voix espère pouvoir compter sur l'accompagnement de ses partenaires du « G20 Compact With Africa » dans la mise en œuvre des stratégies adaptées à ses réalités. Il s'agit notamment du partenariat avec le secteur privé des pays du G20 dans la construction d'infrastructures sanitaires, économiques et socio-éducatifs en lien avec ses politiques, puis de l'appui et l'accompagnement de l'Institut National de la Femme pour plus de protection et d'autonomisation des femmes béninoises devenues plus vulnérables.



SOMMET CITOYEN DE LA CEDEAO DES PEUPLES

Patrice TALON réaffirme son engagement à passer le relais en 2026



Le Président de la République, Monsieur Patrice TALON, était, ce samedi 10 juillet 2021, l'hôte de jeunes panafricanistes venus de plusieurs pays de la sous-région ouest-africaine pour le 2ème sommet citoyen pour une CEDEAO des peuples. Les échanges de cette 3ème journée de la rencontre de Cotonou ont tourné autour du thème : « La Bonne gouvernance, l'alternance et la démocratie ».

Monsieur David DOSSEH, Coordinateur du sommet, après avoir exprimé la gratitude de ses pairs au Chef de l'État béninois, a mis l'accent sur la libre circulation des personnes. Il a fait savoir au Président Patrice Talon que la première recommandation des jeunes pour la réalisation de la CEDEAO des peuples est



États », « Qu'est-ce que la CEDEAO pour nous ? », « Quelles propositions pour la CEDEAO que nous voulons ? », voilà des thématiques qui ont fait l'objet de conférences, panels et exposés durant les trois jours d'échanges. Les travaux de ce sommet qui s'est déroulé du 8 au 10 juillet 2021 au Palais des Congrès de Cotonou ont pris fin par une déclaration de la jeunesse ouest-africaine appelée Déclaration de Cotonou.

Le sommet citoyen de la CEDEAO des peuples vise à réunir les mouvements citoyens ouest-africains pour la mise en œuvre d'un réseau solidaire capable d'influencer davantage les prises de décisions pour de meilleures pratiques de gouvernance au sommet des États de la CEDEAO.

que tout jeune de la CEDEAO puisse aller sans difficultés dans plusieurs contrées de la sous-région et que des circuits soient organisés entre les différents pays de l'espace pour valoriser les différentes richesses culturelles et favoriser de ce fait la CEDEAO des peuples.

« Le virus du 3ème mandat en Afrique, nouvelle forme de coups d'État, a atteint l'Afrique de l'Ouest et bouscule la vie dans nos Nations », a-t-il déclaré tout en invitant le Bénin à produire un vaccin contre cette pandémie de 3ème mandat car la Constitution béninoise stipule qu'en aucun cas, nul ne peut, de sa vie, faire plus de 2 mandats de président de la République.

Réagissant à ces sollicitations et s'adressant aux participants à ce sommet et à toute la jeunesse ouest-africaine, le Président Patrice TALON s'est dit très ému par cette audace affichée de la jeunesse. Il a réitéré son engagement de passer le relais le 3ème dimanche du mois de mai 2026 à celui qui aura la confiance du peuple Béninois. Félicitant les jeunes pour leur initiative, appelant à nuancer les perceptions et assurant que le Bénin ne veut donner de leçon à personne, Patrice TALON les a également exhortés à ne pas trop le citer dans la promotion de cet idéal dont il a fait un engagement et un impératif personnel.

« La jeunesse africaine face à la problématique de la gouvernance des



LE BENIN EN QUELQUES CHIFFRES (1)



Population

12 506 347 **habitants** (2021)



Densité

108,98 habitants / km²



PIB

14,391 milliards \$USD (2019)



PIB/habitant (palmarès)

1 219 \$USD (2019)



Croissance du PIB

6,90 % / an (2019)(2019)

Rupture des ordres constitutionnels dans la sous-région

Le Bénin demande la révision du Pacte additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie

De retour d'Accra où il a pris part à la Session extraordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la Guinée et le Mali, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Aurelien AGBENONCI, a fait, vendredi 17 septembre 2021, le point de la participation du Bénin à ce Sommet.

Face aux médias, le chef de la diplomatie béninoise a indiqué qu'au cours du Sommet le Bénin a souhaité que le Pacte additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la bonne gouvernance soit revu. Il s'agit de la prise de mesures claires en amont comme en aval pour prévenir les situations qui conduisent aux coups d'Etat et aussi pour empêcher que ces coups d'Etat aient lieu dans l'espace CEDEAO.

Ces mesures portent notamment sur des questions de gouvernance interne car Il est important de s'interroger sur les causes qui conduisent à la rupture de l'ordre constitutionnel dans certains pays de la sous-région. Pour M. Aurelien AGBENONCI, ce Pacte additionnel de la CEDEAO ainsi renforcé doit pouvoir être appliqué de manière réaliste, très claire et sans complaisance afin d'éviter qu'à l'avenir de telles situations regrettables se produisent dans l'espace communautaire.

"C'est la position du Bénin et j'ai été heureux qu'elle ait été exprimée par plusieurs chefs d'Etat présents à cette réunion, à savoir que le Pacte additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la bonne gouvernance fasse l'objet d'un examen attentif, d'une mise à jour mais aussi de dispositions permettant de l'appliquer sans complaisance" a-t-il ajouté.

Le Bénin soutient l'ensemble des décisions qui ont été prises par les chefs d'Etat et de Gouvernement présents à ce Sommet.

"Le Bénin condamne la rupture dans les ordres constitutionnels dans nos pays.



On ne peut pas développer un pays si l'on retourne à cet ordre décadent d'il y a quelques années qui faisait que nos pays étaient le théâtre de coups d'Etat qui portent atteinte à tout effort de développement. Il ne faudrait pas que cette régression fasse tache d'huile" a-t-il conclu.

LE BENIN EN QUELQUES CHIFFRES (2)



Taux de natalité

36,40 ‰ (2013)



Indice de fécondité

5,70 enfants / femme (2018)



Croissance démographique

3,24 % / an



Superficie

114 763 km²



Espérance de vie (palmarès)

61,50 ans (2018)

Recrudescence des cas graves Covid-19

Le ministre AGBENONCI préoccupé



Très préoccupé par la recrudescence des cas graves de la Covid-19 ces derniers temps, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération appelle le personnel non encore vacciné du ministère à le faire impérativement afin de protéger leur vie et celle de leurs proches. Lors d'une réunion avec son staff, jeudi 26 août 2021, le ministre Aurelien AGBENONCI a instruit son cabinet de prendre des dispositions urgentes dans les brefs délais afin de ratisser large au sein du personnel du ministère.

Cette invite du ministre fait suite à la séance de vaccination qu'il a fait organiser dans l'enceinte du ministère mercredi 18 août 2021, conformément au programme élaboré à l'intention des agents de l'Etat. En effet, sur instruction du ministre, l'administration des Affaires étrangères a mené des démarches auprès de celle du ministère de la Santé pour accueillir une équipe d'agents de vaccination. Cette opération de vaccination a connu une forte participation du personnel du ministère. Mais avant cette séance de vaccination in situ, le ministre AGBENONCI avait

déjà invité, lors d'un Codir spécial, tout le personnel à se rendre dans les centres dédiés à la vaccination pour y recevoir leur dose de vaccin.

Soucieux du bien-être du personnel, le ministre AGBENONCI n'a cessé de sensibiliser sur l'importance que revêt la vaste campagne de vaccination lancée par le Gouvernement pour riposter contre la Covid-19.

Compte tenu de sa spécificité, le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération fait partie des tout premiers de l'administration béninoise à exiger à son personnel et aux usagers, l'adoption stricte des gestes barrières avec à la clé, l'installation de dispositifs de lavage des mains, de désinfectants hydroalcooliques et le port systématique de masques.



Elle est destinée aux personnes âgées de plus de 18 ans

Faites-vous vacciner pour vous protéger et protéger les autres

Visite de Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de la Francophonie

Le Bénin porte-flambeau de la Francophonie sur les questions du numérique

Au sortir de l'audience avec le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, mercredi 1er septembre 2021, Madame Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire Générale de la Francophonie a indiqué que le Bénin est le porte-flambeau de la Francophonie sur les questions du numérique. "C'est le Bénin qui assure la présidence du Réseau Francophone des Ministres en charge de l'Economie Numérique. Pour la réunion du 3 septembre, nous allons nous pencher sur la stratégie numérique de la Francophonie qui sera adoptée en novembre lors du Sommet de Djerba en Tunisie" a-t-elle précisé.

Au cours de cette audience, les deux personnalités ont passé en revue la coopération entre le Bénin et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Le ministre AGBENONCI et la Secrétaire Générale de la Francophonie ont échangé sur le soutien aux réformes de l'organisation.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération M. Aurelien AGBENONCI avait fortement participé à la réunion



ministérielle d'octobre 2019 à Monaco qui a signé les ajustements au niveau de l'OIF, aussi bien sur la focalisation sur certains secteurs que sur les changements au niveau institutionnel.

Au cours de l'entretien, les aspects numériques et économiques ont été abordés, notamment les acteurs béninois qui sont dans le programme de l'OIF sur l'accompagnement à l'entrepreneuriat et la formation aux métiers du numérique. Il est à noter la collaboration entre l'OIF et « Sèmè City » ainsi que la participation de quatre entreprises béninoises au projet baptisé "Les Pionnières".

Enfin, M. AGBENONCI et Mme MUSHIKIWABO se sont entretenus sur les missions commerciales de l'OIF prévues en Asie du Sud-Est et en Afrique centrale au début de l'année 2022.





RÉUNION DES MINISTRES

RÉSEAU FRANCOPHONE DES MINISTRES EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

02-03 | SEPTEMBRE 2021

 **Hotél Novotel Cotonou Orisha**

   @numeriquebenin

#RFMEN #BeninNumerique

www.rfmen.org



La Direction de l'Europe

Sous la coordination de la Direction de l'Europe, le MAEC a pris part à plusieurs activités et rencontres relevant de cette juridiction géographique. Outre la participation d'une délégation du Bénin à la Conférence sur l'Initiative allemande « G20 COMPACT WITH AFRICA » tenue le 27 août 2021 par visioconférence, monsieur GNAMY Giono, Chef de la Direction Europe et ses collaborateurs se sont attelés à plusieurs cérémonies et autres activités au cours du dernier trimestre.



Visite au Bénin d'une délégation de Sénateurs français, du 20 au 23 septembre 2021

Une délégation du Groupe interparlementaire d'Amitié « France-Afrique de l'Ouest » du Sénat français a séjourné dans notre pays, du 20 au 23 septembre 2021.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la dynamisation de la coopération parlementaire entre le Bénin et la France.

Ladite délégation a échangé au cours de son séjour avec les parlementaires béninois et des membres du Gouvernement, sur diverses préoccupations, notamment l'évolution récente de la vie sociopolitique dans notre pays, l'état de nos relations bilatérales et les préparatifs du retour au Bénin des vingt-six (26) œuvres du Trésor royal d'Abomey.

Remise de lettres de créance au Président de la République

Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération a pris part au Palais de la Présidence le 22 et le 27 juillet 2021, aux cérémonies de présentation au Chef de l'Etat, des lettres de créance de trois Ambassadeurs européens. Il s'agit de :

Monseigneur Mark Gerard MILES,

Nonce apostolique ;

Monsieur Knut Eiliv LEIN,

Ambassadeur du Royaume de Norvège près le Bénin, avec résidence à Abuja ;

Monsieur Michael DERUS,

Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne près le Bénin.



Gestion des risques sanitaires : Le Bénin relève le niveau de son aéroport

Dans le but de renforcer l'assistance sanitaire de la plateforme aéroportuaire de Cotonou, le Gouvernement du Bénin et l'Ordre Souverain de Saint Jean de Jérusalem, Chevalier de Malte, Fédération des Prieurés autonomes (KMFAP) conjuguent leurs efforts aux fins de mettre à la disposition des usagers l'Unité médicale d'Urgence de Soins, de Surveillance sanitaire et d'Assistance (UMUSA).

Les premiers pas de cet important projet ont été posés, vendredi 05 novembre 2021, lors de la signature du protocole d'Accord relatif à l'installation, à l'aménagement et à l'exploitation de l'UMUSA entre les deux Parties représentées respectivement par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération M. Aurélien AGBENONCI et le Chevalier Grand Officier de Malte, Grand Prieur du Bénin M. Florentin TCHAOU.

L'UMUSA a pour missions : la gestion et la prise en charge des urgences médicales, l'assistance sanitaires aux voyageurs, l'assistance au respect et à la mise en conformité du Règlement sanitaire international (RSI), l'assistance médico-légale aux services de la Douane et de la Police des frontières...

Le Gouvernement du Bénin a entrepris depuis quelques années de grands travaux de rénovation, de restructuration et d'extension de l'aéroport international Cardinal Bernardin GANTIN. Ces grands travaux visent à mettre aux normes internationales la plateforme aéroportuaire et la rendre agréable et attractive aux passagers et aux compagnies. C'est pour accompagner ces efforts du Gouvernement, a précisé le Chevalier Grand Officier de Malte, Grand Prieur du Bénin M. Florentin TCHAOU, que la KMFAP, à travers son organisation Femeraid International et sa Fondation Malta Cross, a souhaité développer les volets assistance sanitaire au départ et à l'arrivée, la gestion des urgences et la surveillance sanitaire en créant l'UMUSA.

"Le bien-être de nos populations est un souci permanent du Président de la République et de son Gouvernement. Et la capacité de réagir efficacement lorsqu'une urgence apparaît est le devoir de tout Etat sérieux. C'est le fondement même de l'approbation que le chef de l'Etat a marquée très rapidement lorsque les préalables de cet Accord ont été portés à sa connaissance" a informé le chef de la diplomatie béninoise M. Aurélien AGBENONCI.

"Cette unité sera d'une grande utilité parce que dans tout pays qui se respecte,



la prise en compte du Règlement sanitaire international revêt une importance particulière au regard des nombreux risques sanitaires que nous connaissons sur le plan mondial. Non seulement, nous serons attentifs à sa réalisation mais aussi à sa gestion efficace et à son maintien aux standards internationaux” a-t-il ajouté.

Accès à l'eau potable dans le Couffo et le Plateau : Le Gouvernement mobilise 16 milliards de Fcfa

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération M. Aurelien AGBENONCI, l'Ambassadeur du Japon près le Bénin M. Takahisa TSUGAWA et le Représentant Résident de la JICA Bénin par intérim M. Kojiro FUJINO ont procédé, mardi 16 novembre 2021, à la signature de l'Echange de Notes et de l'Accord de don pour le financement du Projet de Renforcement des Systèmes d'Alimentation en Eau potable dans les départements du Couffo et du Plateau.

D'un coût global d'environ 16 milliards CFA, soit plus de 3 milliards de Yen japonais, ce projet vise à développer de nouvelles sources d'eau et construire des conduits de distribution, des réservoirs et d'autres installations d'approvisionnement en eau potable dans les deux départements.

Le développement de ces nouvelles installations permettra aux populations bénéficiaires d'avoir accès à l'eau potable, de prévenir les maladies d'origines hydriques et de mieux se consacrer à leurs activités économiques.

“Le financement de ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Aide financière non remboursable du Japon et s'aligne sur le Plan National de Développement du Bénin 2018-2025. La réalisation dudit projet contribuera à l'atteinte des objectifs du Programme d'Actions du Gouvernement qui accorde une attention particulière au renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable au Bénin” a déclaré M. Takahisa TSUGAWA, Ambassadeur du Japon près le Bénin.

Il a, en outre, précisé que “ce projet s'inscrit également dans l'engagement réaffirmé lors de la 7ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, notamment dans la déclaration de Yokohama 2019 à travers son second pilier intitulé : contribution à la société durable et résiliente”.

“Qui donne l'eau, donne la vie. Qui donne l'eau, facilite aussi la réalisation de nombreux projets. On ne peut développer notre agriculture sans l'eau. On ne peut poursuivre notre vaste programme de transformation infrastructurelle, sans l'eau. On ne peut non plus atteindre les



objectifs que nous nous sommes assignés en matière d'éducation sans disposer de l'eau" a affirmé le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération M. Aurélien AGBENONCI. Il n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction et sa gratitude à la Partie japonaise qui a contribué d'une manière significative à la poursuite et à la réalisation de l'une des grandes ambitions du Bénin, celle de fournir de l'eau potable à tous les Béninois.

La présente étape fait suite à la signature de l'Echange de Notes et de l'Accord de don pour le financement des études de faisabilité dudit Projet, le 26 janvier dernier, pour un montant d'environ 645 millions CFA.

Onzième session de la grande commission mixte Bénino Nigérienne à Cotonou

A l'initiative conjointe des Gouvernements de la République du Bénin et de la République du Niger, s'est tenue à Cotonou, les 22 et 23 novembre 2021, la onzième (11ème) session de la Grande Commission mixte de coopération bénino-nigérienne.

Cette 11ème session a permis de passer en revue l'état de la coopération entre le Bénin et le Niger en vue de trouver, dans un esprit de consensus, les approches de solutions aux préoccupations des Parties qui, si elles n'étaient pas résolues, pourraient constituer des obstacles au renforcement et à la dynamisation des relations bilatérales.

Les Délégations du Bénin et du Niger, étaient respectivement conduites par Messieurs Aurélien A. AGBENONCI, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Bénin et YOUSSEF Mohamed El Mouctar, Ministre délégué auprès du Ministre d'État, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargé de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'Extérieur de la République du Niger.

Au cours des travaux de ladite session, les deux Ministres se sont félicités de la

qualité des liens d'amitié et de solidarité qui unissent les deux pays et ont réaffirmé leur volonté réciproque de continuer à approfondir la coopération comme souhaité par les deux Chefs d'État, qui entretiennent d'excellentes relations de fraternité.

Les Ministres ont exprimé leur satisfaction quant à l'entente des deux (02) délégations sur la revue du cadre juridique et institutionnel de la coopération ainsi que sur la lutte contre le terrorisme et la coopération transfrontalière.

S'agissant de la question de la transhumance, les Parties ont clairement exprimé leur souhait de poursuivre les discussions et de tenir dans les meilleurs délais possibles, une rencontre bilatérale au plus haut niveau pour trouver des solutions appropriées à la situation.

Sur les questions économiques et commerciales, les Experts ont débattu des problèmes découlant de la gestion de l'utilisation du corridor Bénin-Niger notamment, la question du retrait envisagé par le Port autonome de Cotonou des concessions portuaires accordées au Niger par le Bénin ; le transfert des titres de propriété des parcelles acquises par le Conseil Nigérien des Utilisateurs de Transports Publics (CNUT) à Cotonou ; les coûts de passage au port de Cotonou et dans le corridor Cotonou-Niamey ;

Les deux Parties, après avoir dressé l'état des lieux du projet de construction du pipeline Niger-Bénin dont les travaux connaissent un léger ralentissement dû à la pandémie de la COVID-19, ont fait en outre, un plaidoyer en faveur de la rapide opérationnalisation des Postes de Contrôles Juxtaposés de Malanville à la frontière entre les deux pays et la mise en œuvre effective des accords signés entre le Bénin et le Niger pour un service aérien direct.

Après avoir échangé sur les questions relatives au dédommagement des ressortissants béninois au Niger suite aux manifestations de janvier 2015, à la situation des Béninois incarcérés au Niger et des



Nigériens poursuivis au Bénin pour faits de terrorisme, il a été noté que ces sujets demeurent en cours de traitement au niveau des administrations compétentes de part et d'autre.

Au terme des travaux, Son Excellence Monsieur YOUSOUF Mohamed El Mouctar, Ministre délégué auprès du Ministre d'État, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargé de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'Extérieur, a exprimé ses remerciements à Son homologue béninois et à ses collaborateurs pour l'accueil chaleureux dont a bénéficié sa délégation, ainsi que le succès dans l'organisation de ladite session. Il a fini en formulant des vœux pour le renforcement continu de la coopération.

A son tour, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Bénin a, dans son discours de clôture, fait part de sa profonde gratitude au Gouvernement nigérien pour avoir accepté que cette session se tienne à Cotonou, ainsi que sa disponibilité à œuvrer

pour la consolidation des relations de fraternité et de bon voisinage. Il a formulé ses vœux de Nouvel an par anticipation au Peuple et au Gouvernement nigériens, ainsi qu'au Ministre et sa famille.

La 12ème Session de la Commission mixte de coopération bénino-nigérienne se tiendra à Niamey aux dates qui seront fixées par voie diplomatique.



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DE LA COOPÉRATION

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération est doté de plusieurs structures qui ont chacune un cahier de charges bien défini. (Page 35)

RESTITUTION DES TRÉSORS ROYAUX DU BÉNIN PAR LA FRANCE



Trône d'apparat du
Roi Guézo



Trône du Roi Glèlè



Trône de Canan

**POUR TOUT SAVOIR SUR
LA RESTITUTION DES
TRÉSORS ROYAUX DU
BÉNIN**

tresorsroyaux.bj



Réception des biens culturels



Présentation des projets muséographiques

TOUTES LES ACTUALITÉS SUR LES TRÉSORS ROYAUX DU BÉNIN

<https://tresorsroyaux.bj/articles>

SUIVEZ EN VIDÉO LA CÉRÉMONIE DE RÉCEPTION
DES 26 TRÉSORS ROYAUX DU BÉNIN



<https://youtu.be/UDmjxE2G0JE>

Remise de distinctions à 35 agents du MAEC

Vendredi 17 septembre 2021 était la journée du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération à la Grande Chancellerie de l'Ordre national du Bénin.

Trente-cinq (35) agents du ministère élevés à divers grades (Officier, Chevalier de l'ordre national, Officier et Chevalier de l'ordre du mérite du Bénin) par le Président de la République, Grand maître de l'Ordre national, ont reçu leurs insignes des mains de la Vice-présidente de la République en sa qualité de Grande Chancelière de l'Ordre national du Bénin. Après avoir félicité les récipiendaires, Mme Mariam CHABI TALATA a mis un accent particulier sur la qualité du travail qui a cours au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération sous le leadership du ministre Aurélien AGBENONCI.

« L'important c'est de participer ! », dicit Pierre de Coubertin

Le Bénin aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo

Le Bénin est fier d'avoir pris part aux Jeux olympiques et paralympiques de TOKYO 2021 qui se sont déroulés cette année dans des conditions particulières en raison du contexte sanitaire lié au coronavirus.



Félicitations à toute l'équipe d'encadrement, aux sportifs, en particulier à Noémie YARIGO qualifiée pour les demi-finales athlétisme 800m dame et Privil HINKATI qui a fini sa compétition en occupant la 3ème place en finale d'aviron...

La révélation numérique du Bénin en 2021

Innovations high tech par richard gauthier odjrado, fondateur de la startup "as world tech".

Passionné des nouvelles technologies, ce jeune béninois âgé de 32 ans a développé entre autres des montres intelligentes et des lunettes connectées qui permettent d'appeler et d'écouter de la musique sans les écouteurs. La montre connectée est dotée d'un antivol préventif et alerte par vibration à plus de trois (03) mètres du Smartphone. La mémoire sauvegarde toutes les données. Avec plusieurs trophées à son actif, le jeune entrepreneur souhaite désormais pouvoir produire en grande quantité pour satisfaire la demande à travers sa marque « Asuka Spirit ».



Mesures prises par le Gouvernement béninois pour l'établissement et/ou le renouvellement des passeports ordinaires biométriques aux Béninois de l'extérieur.

Suite à l'arrêt unilatéral en février 2021 de la production de passeport par la société partenaire, l'opérateur chargé de l'enrôlement biométrique et de la production de passeports ordinaires depuis plusieurs années dans notre pays, la Direction de l'Émigration et de l'Immigration s'est retrouvée dans l'incapacité de répondre aux demandes sans cesse croissantes des citoyens tant de l'intérieur que de la diaspora, désireux de se faire établir ce document.

La suspension de la délivrance des passeports ordinaires biométriques dans les postes diplomatiques et consulaires, consécutive au changement de système d'enrôlement a sérieusement porté préjudice à nos compatriotes vivant à l'extérieur.

Pour pallier cette difficulté, le Gouvernement béninois a mis en service le 08 mars 2021 deux (02) kits d'enrôlement et l'équipement pour l'établissement de passeports ordinaires biométriques.

Ce système n'étant pas conçu pour la production à grande échelle de passeports, il a fallu le renforcer pour faire face aux nombreuses demandes potentielles et gérer le flux quotidien ordinaire de demandes à l'intérieur du pays et dans les postes diplomatiques retenus pour répondre aux besoins des béninois de la diaspora.

Ce renforcement a consisté en l'acquisition au profit de la Direction de l'Émigration et de l'Immigration, d'accessoires de matériels d'établissement de passeport et de trois (03) kits d'enrôlement de demande de passeport ordinaire répartis comme suit :

- un (01) à Paris,
- un (01) à Pékin et
- un (01) à Washington.

Le choix de ces pays se justifie par la forte concentration de la communauté béninoise et les restrictions de voyage dues à la propagation de la COVID-19.

Pour des raisons de diligence, le Gouvernement béninois a fait recours à la société IN GROUPE, ex-imprimerie nationale de France qui a conçu dans un passé récent et fourni au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération les équipements d'établissement de passeport diplomatique et de service biométriques.

C'est ce qui a permis l'acquisition d'équipements permettant de doter les Ambassades du Bénin à Paris, Washington, D.C et Beijing de kits d'enrôlement fixes. Le kit de Paris est livré et installé à notre Ambassade où il est déjà opérationnel. Les dispositions sont en cours pour l'installation de ceux destinés pour Beijing et Washington, D.C.

En outre, le Gouvernement béninois a décidé de la mise à disposition dans les prochains jours d'un kit mobile dans chacune des Ambassades du Bénin à Paris, Moscou, Washington, D.C, Beijing, Rabat, La Havane, Tokyo et Riyad, soit au total huit (8) kits mobiles pour permettre à ces postes d'organiser des missions consulaires au profit des compatriotes résidant dans les pays de leurs juridictions respectives.

Par ailleurs, pour les compatriotes qui sont dans la base de données de la D.E.I, qui vivent dans des zones difficiles d'accès ou d'accès restreint, la DEI a mis en place depuis le 12 juillet 2021, un mécanisme pour le renouvellement de leurs passeports « à distance », sans leur présence physique. Les postes consulaires sont mis à contribution pour collecter leurs dossiers physiques à transmettre par DHL qui est chargée en retour de leur faire parvenir les passeports

établis. Pour le moment le paiement des frais d'établissement se font sur place au Bénin, par l'intermédiaire d'un proche. Ce règlement sera bientôt possible via le portail e-services suivant un lien qui sera communiqué sous peu.

Ce mécanisme de renouvellement à distance a permis de prendre en charge les Béninois vivant au Canada, en Chine et à Washington, DC, et sera bientôt étendu à tous les Béninois de la diaspora, quel que soit leur pays de résidence dans le monde.

Le règlement de ce problème tient à cœur au Chef de l'Etat, le Président Patrice TALON qui se préoccupe particulièrement du bien-être et de la satisfaction des besoins de la diaspora béninoise à travers le monde.

MALI

Cette année 2021 au Mali, la communauté Béninoise a tenu à mettre un accent particulier sur la célébration du 1er août.

Le Commandant de la 9ème Compagnie d'Infanterie mécanisée du Bénin a présenté son programme d'activités au Consulat et demandé un soutien pour certaines parties qui lui tenaient à cœur. Madame Olga SANVEE, Consule du Bénin au Mali, a donc effectué une première visite à la compagnie le 7 juillet puis lancé un appel à la Communauté pour réunir une collection d'œuvres afin d'organiser une exposition d'artistes béninois. Au cours d'une deuxième visite, la Consule a offert à la Compagnie trois portraits du Chef de l'État au format réglementaire, des photos décoratives et avec l'appui de l'Agence nationale pour la Promotion du Tourisme (ANPT), de magnifiques vidéos sur la destination Bénin ont été mises à disposition et diffusées dans la salle d'attente de la Compagnie.

Une célébration en deux temps et plusieurs moments forts...

Dans la matinée, une cérémonie très sobre à l'image de celle qui s'est déroulée au pays. Revue des troupes, dépôt de

gerbe aux martyrs, discours et animations culturelles. Il y a un nombre incroyable de talents parmi les soldats et ils ont montré qu'ils portaient avec eux les richesses de leur pays.



L'exposition d'œuvres d'art du Bénin fut un autre temps fort de la matinée, la communauté s'étant mobilisée pour réunir une trentaine d'œuvres qui sont restées exposées durant un mois et a reçu la visite notable du Chef d'État-Major de la MINUSMA, le Général de brigade Philippe POTTIER. La matinée s'est terminée par un déjeuner soldé par la coupure d'un gâteau portant le logo de l'évènement.

L'après-midi Madame la Consule est allée rejoindre la communauté béninoise civile qui avait organisé sous la houlette du Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur (HCBE Mali), une très belle fête à la Pyramide du souvenir. Comme leurs compatriotes militaires, les Béninois ont tenu à démontrer leurs richesses culturelles en faisant danser notamment les Egunguns qui avait marqué la cérémonie d'ouverture de la Maison du Bénin à Bamako.



Visite au consulat de M. Alain NOUDEHOU, Représentant Spécial Adjoint du SG/ONU à la MINUSMA

Quelques jours après la célébration spéciale du 1er août par les communautés civile et militaire du Bénin à Bamako, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a effectué une visite au Consulat. En effet M. Alain Noudéhou, de nationalité béninoise, avait également pris part aux commémorations du 1er août aux côtés du contingent béninois de la MINUSMA. Nommé par le Secrétaire général des Nations Unies le 28 avril 2021, il remplit également les fonctions de Coordonnateur résident et de Coordonnateur de l'action humanitaire au Mali.

Avant le Mali, M. NOUDEHOU a occupé les mêmes fonctions au sein de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Préalablement Chef de cabinet et Directeur du Bureau exécutif du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à New York ; Coordonnateur résident de l'ONU et Représentant résident du PNUD en

République populaire de Chine (2014-2016); Coordonnateur résident de l'ONU, Coordonnateur de l'action humanitaire et Représentant résident du PNUD au Zimbabwe (2010-2014) il apporte ainsi à ses nouvelles fonctions une vaste expérience dans les domaines du développement international et des affaires humanitaires. M. Alain NOUDEHOU est détenteur d'une maîtrise en politique et gestion publique, décernée par l'Université Carnegie Mellon, aux États-Unis, ainsi que d'une licence en architecture de l'Université Tsinghua, en Chine. Il parle français, anglais et chinois.

Présence du Bénin au sein de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali

Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies constituent l'un des principaux leviers dont dispose l'Organisation des Nations Unies (ONU), pour accomplir pleinement sa mission de préservation de la paix et de la sécurité internationales.

Le Bénin étant attaché à la paix et la sécurité internationales, le Gouvernement fait du rétablissement, de la consolidation et/ou du maintien de la paix dans un élan de solidarité collective, une de ses priorités.

Ainsi, depuis 1995, le Bénin participe activement aux opérations de maintien de la paix en déployant sur les théâtres internationaux à travers le monde, des contingents dont les capacités opérationnelles sont revues aux fins de les adapter aux exigences des missions sur le terrain.

C'est dans ce cadre que le Bénin est présent au Mali au sein de, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), depuis 2013 pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord de paix, aux côtés de plusieurs pays contributeurs des Nations Unies.

De nombreux efforts consentis ont permis à notre pays d'accroître sa présence sur





le terrain avec un effectif total de 407 Hommes et Femmes en uniforme, dont 250 militaires et 157 policiers.

Le contingent militaire compte actuellement 250 personnels militaires dont 13 officiers, 78 sous-officiers et 159 militaires du rang. Ce contingent est également composé de 25 personnel féminin notamment un officier et 05 sous-officiers, et 18 militaires du rang.

Au Mali, le contingent béninois a pour mission d'assurer la sécurité et la protection des personnels politique et administratif, des installations du quartier général de la force basée à Bamako, et de venir en renfort aux Forces nationales maliennes.

Semaine de l'étudiant

L'Association des Étudiants et Stagiaires du Bénin au Mali (AESBM) s'est mobilisée pour prendre une part active à la célébration de la semaine de l'étudiant du 25 au 31 octobre 2021.

Une délégation du bureau, conduite par son président a été reçue le 1er septembre 2021 par la Consule Olga SANVEE. Messieurs Feliciano KOUGNIMON et Prince GLESSOUGBE, respectivement Président et Secrétaire général adjoint de l'association ont notamment fait part à la

Consule des préparatifs de ladite semaine et surtout des défis qui sont les leurs.

Les échanges ont aussi porté sur le bilan de l'année 2020 fortement perturbée par la pandémie à Coronavirus qui a motivé la prolongation de leur mandat, leur programme d'actions et le soutien à leur apporter pour une participation réussie à cette édition de la semaine de l'étudiant.

Au programme, des causeries, des formations, une activité sociale, une présentation de la gastronomie béninoise, des activités culturelles et sportives. Un appel fut lancé à toutes les bonnes volontés pour leur apporter un appui logistique, matériel ou financier pour la bonne réussite de cette activité.



Cet appel fut entendu et le 17 novembre 2021, a démarré la Semaine de l'Étudiant Béninois au Mali. La première journée a été consacrée aux Consultations gratuites et dons de médicaments à la Maison du Bénin au Mali. Au terme de la journée c'est un total de 82 patients qui ont bénéficié d'une consultation gratuite et de médicaments. Tout ceci dans un cadre chaleureux et une ambiance conviviale marquée par la visite de la Consule.

Le jeudi 18 novembre a eu lieu la deuxième activité : la formation aux premiers secours à base communautaire. Les Étudiants ont été formés par la protection civile autant en théorie qu'en pratique.

Au jour 3 de la Semaine de l'étudiant Béninois au Mali a eu lieu le Festival gastronomique. Des plats béninois, des jeux et de la bonne musique. Toutes ces activités ont pu avoir lieu grâce au leadership du bureau de l'AESBM et à la mobilisation de ses membres.

Un merci spécial au Représentant Résident de la BOAD au Mali et au détachement béninois de la MINUSMA pour leurs dons et leur soutien indéfectible.

JAPON

Le Bénin aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020

Reportés en raison de la crise sanitaire mondiale engendrée par la pandémie de Covid-19, les Jeux Olympiques (JO) de Tokyo 2020 ont été ouverts le vendredi 23 juillet 2021 par une cérémonie riche en couleurs à la hauteur du savoir-faire japonais. Une cérémonie d'ouverture au cours de laquelle, le Bénin a été triplement révélé à travers l'outfit coloré de sa délégation, le basketteur d'origine béninoise Rui HACHIMURA porte drapeau de la délégation du Japon et la diva Angélique KIDJO dans une sublime interprétation en ligne de «Imagine» de John LENNON.

A ces Jeux, le Bénin était représenté par une vingtaine de participants, dont des



L'Ambassadeur Makarimi ADECHOUBOU du Bénin près le Japon entouré de ses collaborateurs, des membres du Comité National Olympique et du Bureau du Cercle des Amis du Bénin au Japon

membres du Comité National Olympique, des entraîneurs et sept (07) athlètes dans les disciplines que sont l'Aviron, le Judo des moins de 90 kg Hommes, l'Athlétisme pour le 800m Femmes, la Natation pour le 50m Hommes et Femmes, l'Athlétisme pour le 100m Hommes et l'Heptathlon.

Deux athlètes paralympiques ont porté les couleurs du Bénin en Athlétisme pour le 100m Hommes et le Lancer de Poids en position assise. Bien que n'ayant remporté aucune médaille, ces Jeux auront été l'occasion pour nos athlètes d'améliorer leur position au classement mondial et même de battre dans certains cas leurs records personnels. La délégation béninoise a été reçue à la Résidence du Bénin le 1er août 2021, dans le cadre de la célébration de notre fête nationale en présence des membres du bureau du Cercle des Amis du Bénin au Japon (CABJ).

Signature d'un Protocole d'Accord (MoU) entre l'Ambassade du Bénin près le Japon et la Faculté d'Agriculture de Yamagata au Japon

Les contacts, discussions et échanges entamés au cours du premier trimestre 2021 entre l'Ambassade du Bénin près le Japon et la Faculté d'Agriculture de l'Université de Yamagata ont abouti à la signature d'un MoU, le 30 juillet 2021, entre les deux entités.

La cérémonie de signature s'est déroulée dans la salle de conférence de la Faculté d'Agriculture entre S.E.M. Makarimi Abissola ADECHOUBOU et le Doyen de ladite Faculté, le Professeur Hideki MURAYAMA, en présence des représentants de l'agence de la JICA de Sendai, de la Mairie, du Rotary Club du Tsuruoka et de la Presse.

L'objectif principal de ce MoU est de soutenir l'établissement de partenariats entre ladite Faculté et des Universités et Ecoles d'Agriculture béninoises, à travers des programmes d'échanges d'étudiants et d'enseignants et la formation de formateurs dans les domaines de l'agriculture tels que la mécanisation agricole, l'aquaculture, l'élevage, les ressources bio et les sciences de l'environnement.



Signature du MoU par l'Ambassadeur Makarimi ADECHOUBOU du Bénin près le Japon et le Professeur Hideki MURAYAMA, Doyen de la Faculté d'Agriculture de l'Université de Yamagata

La signature de ce MoU s'inscrit également dans le cadre des appuis au programme de mise en œuvre des Lycées Techniques Agricoles (LTA) qui fait partie intégrante de la Stratégie Nationale de relance de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnelles (SN-EFTP) sur la période 2021-2030.

Il faut signaler que la Faculté d'Agriculture de l'Université de Yamagata est l'une des meilleures Facultés d'Agronomie au Japon. Elle est la plus internationale dans le domaine agricole et accueille chaque

année des étudiants étrangers en master et en doctorat. Trois (03) Béninois sur dix (10) Africains y poursuivent actuellement leurs études.

Commémoration des bombardements nucléaires de Hiroshima et Nagasaki

La commémoration du soixante-seizième (76^e) anniversaire des bombardements nucléaires de Hiroshima et Nagasaki respectivement les 6 et 9 août 1945, a été l'occasion pour S.E.M. Makarimi Abissola ADECHOUBOU de renouveler au peuple japonais toute la compassion du Bénin. Choisi parmi ses pairs du Corps Diplomatique Africain au Japon pour représenter le continent africain lors de la cérémonie de dépôt de gerbes en ces moments de recueillement et de grande émotion, l'Ambassadeur Makarimi Abissola ADECHOUBOU a rendu hommage aux victimes de ces bombardements et témoigné son respect aux actions des survivants et de tous ceux qui œuvrent dans le sens d'un monde sans armes nucléaires.



L'Ambassadeur Makarimi ADECHOUBOU du Bénin près le Japon lors de la Cérémonie Commémorative de la Paix à Hiroshima le 06 août 2021 ©Ville de Hiroshima

COOPERATION BILATÉRALE ET MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES PAR LES ONG ET ASSIMILEES

L'Ambassade a entrepris, après avoir obtenu l'accord de la Direction du Développement et de la Coopération Internationale du Ministère des Affaires étrangères, de rencontrer les responsables de certaines Organisations non gouvernementales en relation ou non avec leurs homologues du Bénin. Cette démarche vise à mieux cerner l'appui des ONG et assimilées du Koweït en direction du Bénin aux fins d'une meilleure évaluation des impacts notamment financiers de cette coopération bilatérale pour notre pays.

A ce jour, l'Ambassade a déjà rencontré quatre (04) ONG du Koweït à savoir : Bayt Zakat ou Zakat House; Croissant Rouge ; Al-Noori Society et Islah Community. Cette dernière n'intervient pas encore au Bénin. Au cours des différentes rencontres, l'Ambassade a exposé aux différents représentants desdites Organisations, les raisons de sa démarche, lesquelles sont les suivantes :

Meilleure connaissance de l'ONG à travers ses domaines et modalités d'intervention ;

- Informations et appréciations concernant ses relations avec ses homologues béninoises ;



L'ambassadeur Moudjaïdou SOUMANOU I. et Vice-président du Conseil d'Administration du Croissant Rouge

- Consolidation et intensification du partenariat avec les ONG béninoises ;
- Nécessaire information de l'Ambassade de toutes les actions de l'Association et des financements mis en place en vue de la prise en compte dans le cadre de la coopération bilatérale.

Les responsables des diverses ONG rencontrées ont salué l'initiative tout en apportant des éléments de réponses aux préoccupations sus exprimées, en particulier les conditions de faisabilité de la dernière. Les contacts sont en cours avec les ONG restantes en vue de boucler le processus devant déboucher sur les mesures idoines à prendre pour atteindre l'objectif visé.

Certes, il n'est pas du tout aisé d'obtenir les rendez-vous auprès des responsables de ces structures, néanmoins, l'Ambassade entend mener à terme cette initiative. A l'issue des dernières rencontres, une synthèse des conclusions de cette initiative, assorties des recommandations idoines, sera faite et discutée avec la Direction du Développement et de la Coopération Internationale du Ministère des Affaires Etrangères en vue d'arrêter de commun accord les modalités de leur mise en œuvre pour atteindre l'objectif poursuivi. L'étape finale sera la validation par le MAEC des mesures et procédures qui seront définitivement arrêtées.



L'ambassadeur Moudjaïdou SOUMANOU I. et le Président du Conseil d'Administration de Bayt Zakat

Promotion de la culture béninoise en France : la troupe d'enfants les Pépit'arts a émerveillé le public.

La troupe artistique des enfants dénommée « Les Pépit'Arts » a effectué une tournée en France dans le cadre de la première édition du « Festival des danses patrimoniales du Bénin en France » qui s'est déroulé dans la commune de Rosny-Sous-Bois. Après leur brillante prestation les Pépit'arts ont été accueillis à l'Ambassade du Bénin le samedi 28 Août 2021 où ils ont également démontré leurs talents de chanteurs, danseurs et percussionnistes.

Monsieur Eusèbe AGBANGLA, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Bénin près la République française, a, en effet, rendu un vibrant hommage à ces ambassadeurs de la culture béninoise lors d'une cérémonie, en présence de plusieurs invités parmi lesquels, des personnalités représentant différentes associations de la diaspora. En guise d'encouragement, des Kits scolaires ont été remis à ces enfants artistes dans une ambiance conviviale marquée par un cocktail typiquement béninois.



« Le Goût de Cotonou - Ma Cuisine du Bénin »

La cheffe marseillaise d'origine béninoise Georgiana Viou a présenté le mardi 22 juin 2021 à l'Ambassade du Bénin en France son chef d'œuvre « Le Goût de Cotonou - Ma Cuisine du Bénin » en présence d'un parterre de personnalités françaises et de la Diaspora, dont Wilfried Lauriano do Rego, Coordonnateur du Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA), Jean-Yves HAZOUME, ancien sous-préfet de Saumur, d'Odon Vallet, et des hommes des médias.

« Soyez fière Mme Georgiana VIOU de vos prouesses, qui cadrent parfaitement avec la vision du Gouvernement du Chef de l'Etat, le Président Patrice TALON, de révéler au monde entier le potentiel exceptionnel aux plans touristique, culturel et artistique de notre pays. C'est tout le sens du Programme gouvernemental dénommé « Bénin Révélé », qui a été mis en œuvre sur la période 2016-2021, à travers des investissements impressionnants dans les infrastructures et dans la réhabilitation en cours des sites touristiques, culturels et historiques de notre pays » a indiqué l'Ambassadeur Eusèbe AGBANGLA. En sublimant la cuisine béninoise à

travers votre ouvrage qui constitue une ode à l'excellence de la gastronomie béninoise, vous apportez une contribution inestimable à la promotion culturelle, artistique et touristique de la destination Bénin, l'une des missions prioritaires de cette Ambassade, a-t-il poursuivi.

« La cuisine béninoise est l'une des plus riches d'Afrique » a renchéri Fanny CRAVOISIER l'attaché de presse de la Cheffe VIOU, qui dans une intervention fortement ovationnée, a elle-même fait la genèse de son ouvrage, de l'idée d'un livre sur la gastronomie béninoise, des fiches de recette, de la dégustation de l'immense chef Ducas, et à la recherche d'un éditeur...

L'ouvrage « Le Goût de Cotonou - Ma Cuisine du Bénin » offre une plongée culinaire inédite avec 67 recettes réalisables telles que celles du Mantindjan (reine des sauces feuilles), du Piron rouge (polenta de gari à la sauce tomate) ou du Yèkè-yèkè (Couscous blanc de maïs), Ata (Beignets salés de haricots), kluiklui (Gressins à l'arachide), kohuncadas (Bonbons de cacahuètes caramélisées), Bléfoutou (Frites de fruit à pain) ...

La cérémonie a pris fin avec une séance de dédicace et une partie de dégustation de mets béninois.





La raison d'Etat

La notion de raison d'État suscite des interrogations diverses : vue comme une justification du pouvoir despotique par certains, elle est montrée comme une transgression judiciaire nécessaire à la survie d'un gouvernement par d'autres. L'ambiguïté qui entoure l'idée de la raison d'État n'est pas nouvelle. L'expression s'est généralisée à la période de la Renaissance, et fut développée par de nombreux auteurs comme Machiavel.

La raison d'État est classiquement opposée aux notions de droit et d'État de droit. Certains auteurs estiment néanmoins que l'antagonisme des notions de raison d'État et d'État de droit n'est qu'apparent. Cette thèse est suggérée par Carl Joachim Friedrich. Plus récemment, Antonino Troianiello a développé l'idée que la notion de raison d'État s'est transformée au fil des époques au contact des idéologies dominantes. Ainsi, sous les auspices du constitutionnalisme libéral et de son projet politique, l'État de droit, on assisterait à une simple rationalisation de la raison d'État et non à sa disparition.

Cette rationalisation aurait été favorisée par l'épistémologie positiviste-orthodoxe dominant la science juridique contemporaine en liaison avec l'idéologie

de l'État de droit. Un regard critique jeté sur le droit positif permettrait d'établir que, loin de se restreindre aux rubriques généralement évoquées des actes de gouvernement ou des circonstances exceptionnelles, la raison d'État subsisterait dans l'ordre juridique sous des formes aussi variées qu'inattendues. Plus fondamentalement, le développement de la légitimité légale-rationnelle impliquerait une mutation de la raison d'État en rationalité d'État, qui vient s'adjoindre aux acceptations plus anciennes de la notion.

Selon le diplomate américain de la guerre froide, Henry Kissinger, auteur de *Diplomacy*, le premier diplomate digne d'être connu est le cardinal de Richelieu (1586-1642), premier ministre du roi Louis XIII. C'est lui, en effet, qui a créé une notion inédite en matière de politique étrangère : la « raison d'État ».

Le concept devient « la pierre angulaire de la politique de Richelieu » : Ainsi la raison d'État est la maxime selon laquelle l'État agit. C'est elle qui dit à l'homme politique ce qu'il doit faire pour conserver la force et la santé de l'État.

(Source : Wikipedia)

LES STRUCTURES DU MINISTÈRE

Directions centrales

Direction de l'Administration et des Finances,
Direction de la Programmation et de la Prospective,
Direction des Systèmes d'Information

Directions géographiques

Direction de l'Afrique et du Moyen Orient (DAMO),
Direction de l'Amérique (DAM),
Direction de l'Asie et de l'Océanie (DASOC),
Direction de l'Europe (DE)

Directions techniques

Direction de la Stratégie et de la Politique internationales (DSPi),
Direction des Organisations internationales et du Maintien de la Paix (DOIMP),
Direction des Relations économiques et commerciales internationales (DRECI),
Directions des Affaires juridiques (DAJ),
Direction des Affaires consulaires et des béninois de l'Extérieur (DACBE),
Direction du Protocole d'Etat (DPE),
Direction nationale de l'Interprétation et de la Traduction (DNIT),
Direction des Relations culturelles, de la Coopération décentralisée et des Partenariats (DRCCDP)

Services extérieurs

Postes diplomatiques et consulaires

Structure sous-tutelle

Commission nationale permanente de la Francophonie (CNPF)

**PLUS DE DÉTAILS SUR LES STRUCTURES DU MINISTÈRE
SUR NOTRE SITE AUX ADRESSES :**

Directions : diplomatie.gouv.bj/directions/

Structures sous-tutelle : diplomatie.gouv.bj/structures-sous-tutelle/



NOUS ENGAGEONS PLUS QUE JAMAIS NOTRE DIPLOMATIE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS !

Remerciements à toutes les structures du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, à l'équipe technique et à nos lecteurs

Supervision et Coordination :
Cabinet du Ministre

Sources documentaires :
Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération

Crédits Photos :

- Dircom/PR
- MAEC
- ANPT
- MND

© COM MAEC



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DE LA COOPÉRATION
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

 <https://diplomatie.gouv.bj>

   @benindiplomatie